INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 8 avril 2022**

* Les marchés européens ont terminé vendredi sur une nette hausse, en dépit du contexte toujours incertain lié à la guerre en Ukraine. Le CAC 40 a ainsi progressé de 1,34% à 6 548,22 points, et l'Euro Stoxx s'est adjugé 1,33% à 3 852,51 points. Cette performance leur permet de limiter leur repli à 2,04% et 1,71% respectivement sur la semaine.
* A Wall Street, la tendance est plus partagée: en fin de journée, le Dow Jones et le S&P 500 gagnent ainsi 0,66% et 0,14% respectivement, alors que le Nasdaq recule de 0,76%, plombé par la remontée des taux.
* Vendredi les investisseurs se sont détournés temporairement du conflit en Ukraine pour diriger une semaine riche en déclarations du côté de la Fed. Pourtant, les combats se poursuivent dans l'Est du pays, la Russie menaçant toujours de lancer un important assaut sur le Dombass, et les sanctions contre Moscou continuent de se multiplier: aujourd'hui, les membres de l'UE ont approuvé un embargo sur le charbon russe, mais aussi sur les importations de bois ou d'autres produits chimiques.
* Mais les "minutes" de la Réserve Fédérale ou encore les déclarations de dirigeants de la banque centrale américaine ont eu tendance à prendre le pas sur l'Ukraine en cette fin de semaine. Alors que certains analystes estiment que l'économie pourrait basculer en récession sur fond de resserrement monétaire, Charles Evans et Raphael Bostic, respectivement président de la Fed de Chicago et d'Atlanta, se sont montrés plus modérés dans leurs propos. Charles Evans a notamment évoqué la nécessité pour la Fed d'adopter une démarche "mesurée".
* Des propos qui viennent quelque peu en contradiction avec ceux de Lael Brainard un peu plus tôt cette semaine, mais qui n'ont toutefois pas empêché les taux longs de poursuivre leur remontée: en fin de journée, le 10 ans américain gagne en effet 7,7 points de base, et le 10 ans allemand de 2,1 points de base.
* Les prix mondiaux des produits alimentaires ont bondi en mars et ont atteint leurs plus hauts niveaux jamais enregistrés, a indiqué la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. L’Indice FAO des prix des produits alimentaires a affiché une valeur moyenne de 159,3 points le mois dernier, soit une hausse de 12,6% depuis février, mois au cours duquel il avait déjà atteint niveau le plus élevé depuis sa création en 1990.

" La guerre dans la région de la mer Noire provoque des chocs dans les marchés des céréales de base et des huiles végétales ", explique l'organisation internationale. En mars, l'Indice FAO des prix des céréales a enregistré une hausse de 17,1% par rapport à février.

L'Indice FAO des prix des huiles végétales a, lui, bondi de 23,2%, porté par la hausse des cours de l'huile de tournesol, dont le premier exportateur mondial est l'Ukraine.

* Vendredi dernier, le rouble a atteint son plus haut niveau depuis novembre 2021 face à l'euro (83,1 roubles) et retrouvé son cours d’avant l’invasion face au dollar (76,26 roubles). La Banque centrale de Russie a pourtant surpris les marchés en abaissant son taux directeur de 20% à 17% alors que sa prochaine réunion est prévue le 29 avril. Cette décision témoigne de la confiance de l’institution dans les mesures d'urgence prises depuis le 24 février, et notamment un contrôle très strict des capitaux, pour amortir les effets des sanctions occidentales.
* Un décret publié aujourd'hui au journal officiel autorise GRTgaz, opérateur de la majeure partie du réseau de transport de gaz en France à réduire ou interrompre la consommation de certains clients l'hiver prochain. La mesure concerne avant tout les clients dont la consommation dépasse 5 gigawattheures (GWh) par an. Sont concernés : les centrales à gaz de plus de 150 mégawatts (MW), les grands sites industriels (chimie, raffinerie, pétrochimie, verriers) et les grands bâtiments tertiaires.

Les autres clients consommant moins de 5 GWh (bâtiment collectif résidentiel, résidentiel individuel, tertiaire, commerces, petits industriels) ne seraient concernés qu'en dernier lieu.

* Au-delà de trois mois, la dose de rappel ne semble plus protéger contre les infections au Covid-19 chez les personnes de 40 ans ou plus, mais elle reste efficace contre les formes sévères et graves, révèle la Direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques (DREES).

Concernant le risque de développer une forme symptomatique due au variant Omicron, la dose de rappel augmente la protection par rapport au schéma vaccinal initial complet – lui-même apportant une protection par rapport à l'absence de vaccin : la protection du rappel varie entre 50 % et 60 % durant les 3 mois suivant son administration, mais elle semble disparaitre après 3 mois.

La dose de rappel apporte également un regain de protection contre les formes sévères pour les 40-59 ans, 60-79 ans comme pour les 80 ans ou plus, avec une protection vaccinale contre les hospitalisations et les décès comprise entre 75 % et 90 % dans les trois mois suivant son injection. La protection s'érode néanmoins après 3 mois, tout en restant importante : entre 65 % et 85 %.

**SOCIETES**

* Sur les marchés, on assiste à un repli des valeurs technologiques (Dassault Systèmes: -3,66%; Wordline: -2,89%), alors que les banques sont tirées vers le haut (BNP Paribas: +2,76%). Sur la semaine, les gagnants du CAC 40 se nomment Sanofi (+10,96%) et Eurofins (+9,68%).
* L'action Banco BPM a bondi de 10% à 3,01 euros à la suite de l'entrée inattendue de Crédit Agricole à son capital. A Paris, le titre de la banque française a cédé 0,3% à 9,9 euros, sous-performant ses concurrentes françaises. A la suite d'achats sur le marché et d'une opération avec un établissement financier de premier rang, Crédit Agricole S.A.a acquis une participation de 9,18% dans le capital de la troisième banque italienne. Il aurait déboursé environ 400 millions d'euros, selon les analystes.

Cette opération renforcerait sa présence en Italie, qui est déjà son deuxième marché domestique. En particulier dans le nord du pays - la plus riche - où Crédit Agricole concentre sa présence.

L'acquisition de Creval en 2021 lui avais permis de devenir la sixième banque de la Péninsule. Le rachat de Banco BPM lui permettrait de détenir plus de 10% du marché contre 5% actuellement et de réduire la distance par rapport au leader, Intesa Sanpaolo, 20%. En 2020, des rumeurs d'intérêt pour Banco BPM avaient circulé sur le marché.

* C’est finalement fait. Stellantis (+1,7% à 13,8 euros) a vendu sa participation restante de 25% qu’il détenait dans Gefco au groupe CMA CGM. Le montant de la transaction n’a pas été dévoilé. « La vente de cet actif, non stratégique, marque l’étape finale de notre plan de sortie, initié il y a dix ans, du secteur du transport et de la logistique », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis, « Stellantis s’appuiera désormais sur une chaîne d'approvisionnement mondiale et efficace avec plusieurs fournisseurs de logistique, parmi lesquels Gefco continue à jouer un rôle significatif ».

Pour mémoire, PSA avait déjà cédé 75 % du capital de Gefco en 2012 à l'équivalent russe de la SNCF, RZD, pour 800 millions d'euros.

Un actionnaire russe qui s'est révélé embarrassant suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des sanctions internationales qui ont été prises par la suite.

Le groupe CMA CGM a d'ailleurs officialisé qu'il rachetait les parts détenues par le groupe russe, devenant ainsi le propriétaire de Gefco.

CMA CGM précise qu'au titre d'une procédure dérogatoire, la Commission européenne l'a autorisé à acquérir le capital de Gefco immédiatement, dans l'attente de l'approbation définitive qui interviendra dans les mois à venir.

Gefco, entreprise française, est un leader européen de la logistique contractuelle, spécialiste du segment automobile, notamment dans la logistique des véhicules finis.

* Edizione, la holding de la famille Benetton et premier actionnaire d'Atlantia, a fait savoir hier à Global Infrastructure Partners (GIP) et Brookfield, qui se sont alliés à l'espagnol ACS, qu'elle n'était pas intéressée par leur proposition de rachat du groupe italien d'infrastructures. Edizione a révélé en parallèle être en discussions avec le groupe américain de capital-investissement Blackstone pour une éventuelle OPA sur Atlantia au prix de 24 euros par action. L'offre serait lancée aux alentours de Pâques, selon le quotidien romain Il Messaggero.
* Vivendi (+0,1% à 11,65 euros) a sous-performé le CAC 40 après que Prisa a déclaré vendredi auprès de la CNMV, le régulateur espagnol des marchés financiers, que le français avait retiré sa demande d'autorisation pour acquérir 29,9% de son capital. Vivendi avait acquis 7,6% du groupe de presse espagnol, propriétaire d'El Pais, en janvier 2021, avant de porter sa participation à 9,9% quelques jours après.

Mais une nouvelle réglementation, entrée en vigueur pendant la crise sanitaire, empêche désormais tout investisseur étranger de prendre une participation de plus de 10% dans une entreprise espagnole opérant dans un secteur considéré comme stratégique. Une autorisation gouvernementale est donc obligatoire pour monter au capital de secteurs tels que l'énergie, les transports, la défense, la finance, les télécommunications ou encore les médias.

Cette réglementation a été profondément renforcée durant la crise sanitaire et a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022. Vivendi avait pour sa part envoyé sa demande aux autorités espagnoles pour grimper à 29,9% de Prisa le 25 octobre dernier.

La prise de participation du géant français des médias s'inscrit dans sa stratégie de se renforcer en tant que groupe mondial de contenus, de médias et de communication, et d'élargir son accès aux marchés hispanophones en Europe, en Amérique latine et aux Etats-Unis. Il y a retrouvé au capital son allié Amber Capital, le fonds américain étant le premier actionnaire de Prisa avec près de 30% des parts.

* LDC est resté quasi-stable à 84,8 euros après la publication d'un chiffre d'affaires conforme aux attentes et de perspectives prudentes. Le groupe a réalisé en 2021-2022 (exercice clos fin février) un chiffre d'affaires de 5,07 milliards d'euros, en hausse de 14,5% sur un an. C'est ainsi la première fois que le niveau d'activité du spécialiste de la volaille dépasse la barre symbolique des 5 milliards. Cela inclut une croissance de 16,1% au quatrième trimestre à 1,4 milliard d'euros.

"Comme annoncé, les fêtes de fin d'année se sont bien déroulées et sont globalement en phase avec les attentes du Groupe", a précisé le propriétaire des marques Loué et Le Gaulois.

LDC est aujourd'hui confiant pour afficher un résultat opérationnel courant légèrement supérieur à l'objectif de 200 millions d'euros présenté à l'occasion des résultats semestriels. Cette confiance s'appuie sur les bonnes performances réalisées sur ses activités et sur l'issue favorable des premières négociations tarifaires obtenues pour faire face à l‘évolution des matières premières permettant de préserver l'équilibre de la filière.

L'exercice 2022-2023 commence cependant dans un contexte incertain et difficile en raison de l'épidémie de grippe aviaire qui touche de nombreux élevages ainsi que la hausse continue du prix des matières premières et des autres charges (céréales, énergie, transport, emballages...). Malgré tout, LDC pouvoir contenir la baisse de ses volumes disponibles à hauteur d'environ 20% sur la période de mars à août 2022.

**ANALYSES**

* Confrontées à des crises sans précédent, les banques centrales ont révolutionné leurs modes d'intervention. Le retour de l’inflation refermera-t-il cette parenthèse ? Dira-t-on un jour des banquiers centraux, comme Talleyrand à propos des émigrés rentrés en France, qu'ils n'ont « rien appris et rien oublié » ? Un numéro spécial de « La Revue d'économie financière » fait le point sur ces évolutions - et nous rend plutôt optimistes sur la capacité des banques centrales à réagir aux crises de demain.

L'histoire de la politique monétaire est celle d'un apprentissage par les crises. La Bundesbank est devenue monétariste pour une raison pratique, la chute de l'étalon-dollar. La Banque d'Angleterre s'est convertie au ciblage de l'inflation après la sortie de la livre du SME. Le rôle des banques centrales comme prêteur en dernier ressort a été réhabilité par la grande crise financière, qui a mis au premier plan de leurs priorités la stabilité financière et les instruments macroprudentiels.

Ces innovations s'inspiraient de débats théoriques parfois anciens, confirmant le mot de Keynes selon lequel « les hommes pragmatiques, qui se croient libérés de toute influence intellectuelle, sont en général les esclaves de quelque économiste défunt. » Elles s'inscrivaient aussi dans des évolutions de long terme. Des forces structurelles puissantes - ralentissement de la productivité, manque d'actifs sans risque, vieillissement - ont poussé les taux d'intérêt vers zéro et forcé les banques centrales à chercher des solutions de rechange comme les achats d'actifs et le pilotage des anticipations. Certains économistes déplorent que les banques centrales aient franchi le Rubicon budgétaire et s'immiscent dans des choix d'allocation et de redistribution éminemment politiques. D'autres jugent cette complémentarité inévitable et souhaitent la mobiliser face aux défis de demain, comme le financement de la transition énergétique.

Ce qui est sûr, c'est que les banquiers centraux de demain n'auront pas une tâche plus facile que ceux d'aujourd'hui. Le risque climatique figure désormais en bonne place sur le tableau de bord prudentiel des banques centrales, qui se penchent aussi sur le risque d' « inflation verte » liée au changement de mix énergétique. La numérisation de l'économie, la mode des crypto actifs, la finance décentralisée soulèvent des questions existentielles en mettant en cause le rôle des banques centrales au cœur des systèmes de paiements et la souveraineté même de la monnaie.

Les réponses qui se profilent, comme la monnaie numérique de banque centrale, posent des questions complexes pour les bilans bancaires et la protection de la vie privée. Enfin, la montée en puissance des acteurs non bancaires fait sortir les banques centrales de leur zone de confort et peut créer de nouveaux risques si fonds d'investissement ou infrastructures de marchés se prévalent d'une garantie implicite de l'autorité monétaire.

Jadis parangons du conservatisme, les banques centrales ont su naviguer dans les eaux très agitées de ces vingt dernières années. C'est de bon augure pour leur capacité à relever les défis à venir. Mais l'extension de leur champ d'intervention est-elle compatible avec leur statut indépendant et apolitique ?

Pour certains, le mandat étroit des banques centrales est un actif qu'il faut préserver précieusement. Pour d'autres, la responsabilité sociale des banques centrales limitée à la préservation de la valeur de la monnaie a toujours été un mythe dès lors que leur action produit inévitablement des effets secondaires dans des domaines qui dépassent leur mandat. Cela pose la question de la capacité d'institutions comme le Parlement européen à les contrôler de manière effective. L'élargissement du champ d'intervention des banques centrales ne sera légitime que s'il est soumis à un débat ouvert et démocratique.

**Benoît Coeuré** est un ancien membre du directoire de la Banque centrale européenne et président de l'Autorité de la concurrence. **Hans-Helmut Kotz** est ancien membre du directoire de la Bundesbank et enseignant à l'université Harvard et Leibniz Institute SAFE.

**L’AGENDA DU 11 avril 2022**

Aucun indicateur majeur n'est attendu.